

Communiqué de presse Séminaire sur la « Pérennisation du dispositif MOBIDOC »

Dans le cadre du Projet d'Appui au Système de Recherche et d'Innovation (PASRI), l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR), organise un séminaire intitulé « Pérennisation du dispositif MOBIDOC » et ce, le vendredi **12 juin 2015** à l'hôtel **AFRICA EL MOURADI**. L'objectif de ce séminaire est de présenter les résultats d'une mission sur la pérennisation du dispositif MOBIDOC initiée dans le cadre du PASRI ainsi que d'échanger sur les propositions, améliorations et pistes d'actions futures visant ce dispositif.

L'innovation est de nos jours le levier de la compétitivité des entreprises et de la croissance économique. Pour être compétitives, les entreprises tunisiennes doivent impérativement innover. Majoritairement des PME et des TPE, elles manquent de ressources humaines et d'équipements pour mener leurs propres programmes de Recherche-Développement (R&D). De ce fait, il est fort judicieux qu'elles intègrent les pratiques d'innovation ouverte dans leurs stratégies notamment en partenariat avec le milieu de la recherche et de l'université.

C'est dans ce contexte que l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique a mis en place le dispositif MOBIDOC et ce, dans le cadre du PASRI, financé par un don de l'Union Européenne à hauteur de 12 M€ et dont 3.8 M€ sont dédiés à MOBIDOC.

Le dispositif MOBIDOC vise notamment à renforcer les liens entre le milieu académique et de la recherche et les acteurs du milieu socio-économique, en impliquant ces derniers dans des programmes de recherche collaborative doctorale et post-doctorale dans l'entreprise. D'une part, l'impact pour l'entreprise est réel : améliorer sa compétitivité, accroître son innovation en ayant accès à des techniques de pointe, mais aussi recruter des talents, et d'autre part, l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs est facilitée grâce à l'acquisition d'une bi-culturalité recherchée: une expérience dans les contextes académiques et professionnels.

A ce jour, l'ANPR a lancé 3 sessions MOBIDOC : lors de la première édition (2012), 68 conventions MOBIDOC Doctorants, ont été conclues entre l'ANPR, des entreprises opérant dans divers domaines technologiques, des institutions d'enseignement supérieur et de recherche et des doctorants. La deuxième édition MOBIDOC Doctorants (2013) a donné lieu à la signature de 100 conventions. La troisième édition (fin 2013) MOBIDOC Post-doc a permis de placer 75 docteurs dans les entreprises Tunisiennes.

Le développement et le succès constaté de MOBIDOC « Doctorants » et « Docteurs » appellent une réelle volonté de pérenniser le dispositif. Déjà à mi-parcours, plusieurs projets sont en train d'aboutir à des résultats valorisables que ce soit par des prototypes, de nouveaux procédés et produits, des brevets et encore mieux par le déclenchement d'un processus de création d'entreprises innovantes à haute valeur ajoutée par les doctorants et post-doc MOBIDOC. De même, nous constatons une demande pressante et croissante de la part des structures de recherche, des entreprises et des doctorants et docteurs afin d'intégrer le dispositif MOBIDOC.

Sarra BEN MOUSSA, chargée communication à l'ANPR